

ACTO MITES protège les lainages, manteaux, fourrures et tous vêtements, ainsi que les couvertures et tapis contre les attaques de **mites** et de leurs **larves**. **ACTO MITES** élimine également les **œufs**.

ACTO MITES est efficace environ 48h après la pose (selon la ventilation de l'armoire) et son action dure **6 mois**.

ACTO MITES n'émet pas d'odeur et ne tâche pas.

Une bande de 10 feuillets suffit à protéger un espace de 1 m³ (dans une penderie ou un placard très chargé, utiliser 2 bandes).

COMPOSITION en % (m/m) :

Transfluthrine (CAS n° 118212-89-3) : 0.21 % (30 mg/ bande)

MODE D'EMPLOI :

Armoires, penderies, placards :

Déplier la bande **ACTO MITES** et la suspendre à un cintre.

Tiroirs, rayonnages :

Découper la bande **ACTO MITES** en feuillets et les glisser entre les vêtements (1 feuillet par tiroir ou rayon).

Fourrures :

Renforcer la protection en disposant des feuillets dans les poches et sous le col.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :



DANGER

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 - Tenir hors de portée des enfants. P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273 - Eviter le rejet dans l'environnement. P501 - Eliminer le contenu/récipient dans une déchetterie. Ne pas jeter dans la poubelle ménagère.



(réf. **MITE 1**)
Bande 10 feuillets
en présentoir
Carton de 30

Utilisez les produits biocides avec précaution.

Avant toute utilisation, lisez attentivement l'étiquette et les informations concernant le produit.

FDS consultable sur www.quickfds.fr